

Communiqué de presse

24 avril 2024

## La Région Île-de-France, Abeille Assurances et INCO lancent le premier fonds d'investissement régional de 15M€ destiné à accompagner les entreprises à impact et de l'ESS en phase d'amorçage

A l'initiative de la Région Île-de-France, Abeille Assurances et INCO se sont mobilisés pour soutenir les entreprises à impact et de l'ESS en phase d'amorçage avec le lancement du fonds *InvESS Île-de-France Amorçage* doté d'un budget de 15M€.

Le fonds *InvESS Île-de-France Amorçage* propose aux entrepreneurs engagés du territoire francilien, un financement de 150 000 à 500 000€ ainsi qu'un accompagnement sur-mesure afin de démultiplier l'impact de leur projet. Il soutient des projets de structures de l'ESS ou à impact qui apportent des solutions innovantes et durables aux défis de notre société comme le gaspillage des ressources, l'isolement des aînés, l'inégalité d'accès aux biens et services ou encore l'évolution rapide des métiers. Géré par INCO Ventures, le fonds vise une taille cible de 30 millions d'euros.

La Région Île-de-France, INCO Investissement, Abeille Assurances et Revital'Emploi se sont mobilisés pour doter ce fonds de plus de 15 millions d'euros lors d'un premier tour de table. Ouvert à tous types de structures (SAS, coopératives, associations...), ce fonds a vocation à accompagner au moins 75% de celles-ci vers un statut d'entreprise de l'ESS et/ou structures disposant de l'agrément ESUS.

### Répondre aux besoins spécifiques des entrepreneurs à impact

L'entrepreneuriat à impact vise à apporter des réponses innovantes aux défis sociaux et environnementaux contemporains, tels que le changement climatique, l'affaiblissement de la biodiversité, la réduction des inégalités ou la lutte contre la pauvreté.

Ce mode d'entreprendre, à la fois vertueux et créateur d'emplois pour le territoire<sup>1</sup>, se heurte néanmoins à des difficultés spécifiques : les structures naissantes de l'impact et de l'ESS ont plus de difficultés que les startups traditionnelles à lever des capitaux. En effet, les fonds de capital-risque maîtrisant les modèles économiques du secteur sont assez limités, la rentabilité financière de ces modèles est parfois plus faible et la nécessité de se projeter sur un temps long souvent en inadéquation avec l'horizon d'investissement des fonds.

---

<sup>1</sup> En Île-de-France, le secteur de l'ESS observe une croissance de +2,6% de l'emploi sur la période 2019-2021 alors que le secteur privé hors-ESS perd 0,1% sur ces trois ans. L'Île-de-France compte plus de 33 000 structures et représente plus de 7% de l'emploi francilien soit 440 000 emplois. Source : Observatoire Régional de l'ESS de la CRESS Île-de-France

C'est pour répondre à ces difficultés et forts d'un engagement commun que trois partenaires ont décidé de s'appuyer sur leurs forces et leurs complémentarités, pour financer et appuyer les futurs leaders de l'impact et de l'ESS en Île de France :

- **La Région Île-de-France**, 1<sup>ère</sup> région économique d'Europe et porteuse d'une stratégie ambitieuse et inédite « Impact 2028 » pour favoriser la croissance et l'émancipation des 33 000 structures franciliennes de l'ESS »
- **Abeille Assurances**, compagnie majeure de l'assurance et de l'investissement à impact en France ;
- **INCO**, acteur historique de la finance à impact et gestionnaire du véhicule créé.

Cette union se concrétise par la création du fonds **InvESS Île-de-France Amorçage** géré par la société INCO Ventures, société de gestion du Groupe INCO et abondé par la Région Île-de-France et Abeille Assurances.

## Financer les futurs leaders franciliens de l'impact et de l'ESS

Concrètement, le fonds InvESS Île-de-France Amorçage est un fonds à impact doté actuellement de 15 millions d'euros, apportés par les partenaires fondateurs et par Revital'Emploi<sup>2</sup>. La Région Île-de-France s'est engagée à apporter 5 millions d'euros supplémentaires au fonds qui atteindra ainsi une taille minimale de 20 millions d'euros et vise 30 millions d'euros à terme.

Le fonds a pour vocation de financer les projets qui répondent aux critères suivants :

- **Fort impact social et/ou environnemental** : le fonds est accessible aux structures de l'ESS ou à impact quel que soit leur statut. Les projets doivent apporter des solutions innovantes et durables aux défis de notre société dans l'un des 4 domaines suivants : **économie circulaire et collaborative ; bien vieillir ; inclusions et insertion ; éducation et engagement**. Afin de matérialiser la recherche d'impact de l'entreprise, chaque structure accompagnée se voit définir des indicateurs de performance sociale et environnementale avec des objectifs quantifiés et mesurables suivis avec autant de rigueur que les résultats économiques de la structure ;
- **Potentiel de croissance important et ancrage francilien** : en plus de leur implantation et de leur impact économique, social et environnemental en Île-de-France, les projets doivent présenter un potentiel de changement d'échelle porté par une équipe solide avec une vision claire et ambitieuse ;

---

<sup>2</sup> Association loi 1901 qui contribue à la création d'emplois par le financement d'entreprises en création ou développement grâce aux ressources provenant de conventions de revitalisation. Plus d'informations sur [revitalemploi.fr](http://revitalemploi.fr)

- **Phase d'amorçage** : le fonds s'adresse à des structures de tous types en phase d'amorçage (ou de pré-amorçage après un POC réussi) qui réalisent moins d'1 million d'euros de chiffre d'affaires annuel et existent depuis moins de 5 ans.

Les structures ainsi retenues pourront bénéficier de **150 000 à 500 000€ de financement en capital ou quasi fonds propres** pour un premier investissement.

### **Accompagner la croissance de structures à impact au-delà du seul financement**

Au-delà du financement, les équipes du fonds proposent aux entrepreneurs un **accompagnement sur-mesure** pour changer d'échelle et pour mesurer et démultiplier l'impact du projet, ainsi que l'intégration à une **communauté** déjà constituée de 120 entrepreneurs à impact accompagnés par INCO Ventures.

L'objectif du fonds est ainsi d'accompagner vers une croissance rentable et durable plus de 30 structures à horizon 2028, avec pour objectif qu'au moins 75% d'entre elles aient le statut ESS ou l'agrément ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale) à ce même horizon.

Les objectifs de nombre de structures financées pourront être revus à la hausse avec l'arrivée de nouveaux partenaires financeurs.

Active depuis plus d'un mois, l'équipe de gestion du fonds a déjà reçu plus de 150 demandes de financement, témoignant à la fois du dynamisme de l'écosystème impact francilien et du besoin en accompagnement des structures au stade d'amorçage.

**Sylvie Mariaud, vice-présidente de la Région Île-de-France** chargée de l'économie sociale et solidaire et des achats responsables : « *Je me réjouis du lancement de ce fonds InvESS Île-de-France Amorçage qui démontre de la capacité qu'à la Région Île-de-France de nouer des partenariats public-privé ambitieux au service de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce secteur est structurant pour l'économie francilienne : avec plus de 33 000 structures et 440.000 emplois, elle représente plus de 7% de l'emploi francilien. Ce fonds, déjà doté de 15M€ apportés à parts égales par la Région Ile-de-France, INCO Ventures et Abeille Assurances, atteindra une taille critique de 20 à 30M€ et poursuivra cet objectif de croissance et d'émancipation de l'ESS par le financement des entreprises de ce secteur. Il viendra compléter tous les autres dispositifs que la Région Île-de-France a mis en place au profit de l'Economie Sociale et Solidaire depuis 2017 et qui vise à doter l'ESS d'une véritable stratégie économique.* »

**Philippe Michel Labrosse, Directeur Général d'Abeille Assurances** : « *C'est une réelle fierté pour Abeille Assurances de contribuer une nouvelle fois à la mise en place d'un dispositif innovant et opérant en faveur des entreprises à impact dans le domaine de l'ESS. En tant qu'investisseur de premier ordre en France, nous avons été précurseurs de la finance à impact avec un accent particulier mis sur le financement de la transition sociale et sociétale. Cet investissement dans le fonds InvESS Île-de-France Amorçage s'inscrit donc pleinement dans notre rôle d'acteur privilégié du financement de l'ESS, il nous permet de compléter un écosystème déjà installé avec un partenariat public-privé, levier essentiel pour démultiplier l'impact de ce nouveau fonds au bénéfice des Franciliens et contribuer efficacement au*



développement d'une société d'acteurs responsables. Abeille Assurances est partenaire des entreprises en tant qu'assureur ; elle est également un investisseur de premier plan. Avec le concours « La Fabrique Abeille Assurances » et la création depuis 10 ans d'un écosystème de fonds à impacts tel que Abeille Impact Investing France, elle est aux côtés des entrepreneurs engagés dans les territoires. »

**Nicolas Hazard, Président et fondateur d'INCO :** « Depuis plus de 10 ans, INCO s'est donné pour mission de soutenir celles et ceux qui voient dans l'entrepreneuriat à impact une réponse aux grands défis auxquels nos sociétés sont confrontées, et qui agissent au quotidien en faveur d'une économie plus inclusive et plus durable. Nous investissons à ce jour dans plus de 120 structures à impact, une communauté sur laquelle pourront s'appuyer les structures financées par le fonds InvESS Île-de-France Amorçage. Au-delà du financement, nous leur proposons un accompagnement sur-mesure pour les aider à passer le stade crucial de l'amorçage, mais aussi pour démultiplier leur impact, ce que nous suivons grâce à une méthodologie rigoureuse qui est notre marque de fabrique. Je tiens à remercier la Région Île-de-France mais également les partenaires des fonds INCO Investissement et Abeille Impact Investing France, qui font confiance à INCO Ventures pour gérer ce nouveau fonds et pour accompagner les futurs leaders de l'impact franciliens. »

## CONTACTS PRESSE

### Région Ile-de-France

Fabien VIGUET-POUPELLOZ – 06 43 52 83 64 – Fabien.viguet-poupelloz@iledefrance.fr

### Abeille Assurances

Karim MOKRANE – 06 73 77 90 69 – karim.mokrane@abeille-assurances.fr

### INCO

Jean-Xavier FRANCO – 06 78 55 43 71 – jx.franco@inco-group.co

## A PROPOS



La Région Île-de-France joue un rôle moteur pour l'emploi et la croissance française, tant par son poids économique que par son rayonnement. Première région économique d'Europe et la troisième au monde, derrière Tokyo et New York, l'Île-de-France est un territoire d'innovation, qui concentre 40% des activités de R&D de l'Hexagone, et qui bénéficie d'une attractivité internationale. La Région Île-de-France agit dans la plupart des domaines qui concernent le quotidien des 12 millions de Franciliens : les transports, mais aussi les lycées, le développement économique, l'environnement... Sur un espace qui couvre 2% du territoire français mais rassemble 18% de sa population et près de 30% du PIB national. Le lancement du fonds InvESS Île-de-France Amorçage doté aujourd'hui de 15M€ répond donc en tous points à la politique régionale en matière d'attractivité, de développement économique et d'innovation.



Compagnie majeure de l'assurance en France forte de 4200 collaborateurs et de 170 ans d'expérience, Abeille Assurances dispose d'une gamme étendue de produits et services d'assurance, de protection, d'épargne et de retraite à destination de plus de 3,1 millions de clients. Abeille Assurances propose ainsi ses produits à travers une approche multicanale adaptée aux besoins des clients : un réseau de distribution implanté sur l'ensemble du territoire français (1000 agents généraux, 1620 courtiers, 105 conseillers Epargne Actuelle), une banque patrimoniale (UFF avec 20 agences en France et près de 1 200 collaborateurs) et une distribution via le canal Direct avec 185 conseillers téléphoniques (dont Eurofil).

Abeille Assurances, marque d'Aéma Groupe, est par ailleurs le partenaire historique de l'AFER, la première association d'épargnants en France (avec près de 752 000 adhérents).



INCO Ventures est une société de gestion française, agréée par l'AMF sous le n°GP-19000013, experte du venture capital et pionnière de l'investissement à impact qui mobilise près de 700 millions d'euros (115 mln€ gérés, 70 mln€ conseillés, et 500 mln€ conseillés sur la mesure d'impact). Elle investit dans les start-ups et entreprises non cotées les plus prometteuses de la nouvelle économie inclusive et durable, et conseille des Fonds sur leurs investissements ou sur la mesure d'impact. Pour en savoir plus : <https://inco-group.co/fr/>